« Ma famille, maintenant, c’est vous, c’est la France, merci ! »

 Par [**Emeline** **Cazi**](http://www.lemonde.fr/journaliste/emeline-cazi/)

**Le même rituel se répète tous les jours à la même heure. Un peu avant 15 heures, dans une salle borgne du rez-de-chaussée de la Cour nationale du droit d’asile à Montreuil (Seine-Saint-Denis), des agents de la Cour accrochent une à une dizaine de feuilles A4 sous de grands panneaux vitrés.**

A l’entrée de la salle, des gardiens bloquent l’accès aux dizaines de personnes qui attendent dans le hall, parfois depuis le matin, et scrutent sans pouvoir encore lire ces feuilles de résultats.Ibrahim dort mal depuis une semaine, *« à cause du stress »*. Des milliers de bacheliers vivent à peu près la même scène chaque année. A cette différence près qu’ici, à Montreuil, des vies sont en jeu.

UNE SEULE QUESTION INTÉRESSE LE TRIBUNAL : CES PERSONNES SONT-ELLES RÉELLEMENT EN DANGER ?

Voilà trois semaines, le 17 septembre, plus d’une centaine d’hommes et de femmes, parfois accompagnés de leurs enfants, sont venues [expliquer](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/expliquer/) au juge les raisons de leur arrivée en France, leur vie devenue un enfer dans leur pays, les persécutions, la maison incendiée, les terres volées, les nuits en prison. Le viol parfois, la torture.

Le tribunal s’attarde rarement sur le récit du long périple qui les a menés jusqu’ici. Une seule question l’intéresse : ces personnes sont-elles réellement en danger ? La France doit-elle leur [accorder](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/accorder/) l’asile ?

Ibrahim Diallo a fui la [Guinée](http://www.lemonde.fr/guinee/)-Conakry en 2013, iln’avait pas 20 ans. Son père était mort quatre ans plus tôt alors qu’il manifestait contre la junte militaire au pouvoir. Ibrahim Diallo, était, depuis, considéré comme un opposant et ne vivait plus sereinement. Arrêté le 23 mai 2013, il a été emprisonné. Son oncle Mousaàversé plus de 4 millions de francs guinéens (environ 441 euros de l’époque) à l’un des geôliers pour le [libérer](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/lib%C3%A9rer/).

**Une femme hurle de joie**

Quelques semaines plus tard, il a trouvé un passeur pour [aider](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/aider/) son neveu à [gagner](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/gagner/) la France grâce à un passeport d’emprunt. Pas de barque donc, mais une arrivée en avion à l’aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle à [Paris](http://www.lemonde.fr/paris/), quelques vêtements et un acte de naissance pour seul bagage, et, depuis, la vie dans un foyer de demandeurs d’asile à Achères, dans les Yvelines.

L’affichage est terminé. 15 h 01, une femme en gilet [orange](http://www.lemonde.fr/orange/) hurle de joie, lève les bras. *« Madame, silence ! Calmez-*[*vous*](http://www.lemonde.fr/vous/)*.* *Comprenez que d’autres n’apprennent pas la même nouvelle que vous »,*explique un agent de sécurité.

Quelques copains sont venus [accompagner](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/accompagner/) Ibrahim Diallo. Eux ne sont pas encore passés devant le juge. « Statut de réfugié », lisent-ils sur le panneau. *« Ils ont donné, hein, ils ont donné ? »*, interroge le jeune homme, fou de joie, qui aussitôt appelle [ses](http://www.lemonde.fr/bourse/nyse-euronext-paris-equities/ses/) *« assistants »*(sociaux) et son avocat. *« Ma*[*famille*](http://www.lemonde.fr/famille/)*, maintenant, c’est vous, c’est la* France*. Merci, merci ! »*

Cléance, 23 ans, a grandi en République démocratique du Congo. Il y a trois semaines quand nous l’avions rencontrée, elle racontait les journées de prison dans un container par 40 degrés, le viol qui a suivi la diffusion d’un reportage de la chaîne congolaise RTGA dans lequel elle dénonçait les agissements de hauts dignitaires du régime : ils déversaient notamment leurs déchets dans le fleuve, là où les plus pauvres de Kinshasa se baignent et lavent leur linge.

EN 2014, LA COUR NATIONALE DU DROIT D’ASILE A EXAMINÉ PRÈS DE 40 000 DOSSIERS. SEULS 15 % DES DEMANDEURS ONT OBTENU UNE PROTECTION

L’agent de l’office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), n’a pas cru à son [histoire](http://www.lemonde.fr/histoire/). Les magistrats, si. Ils viennent de lui accorder la protection subsidiaire, qui l’autorise à [rester](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/rester/) au moins un an en France.

Sur le panneau d’en face, c’est bon pour Habibou aussi. « Réfugié »*.* Il arrive de [Mauritanie](http://www.lemonde.fr/mauritanie/). Lui aussi, nous l’avions rencontré début septembre. A la fin des années 1980, les ethnies arabes ont déporté les noirs au [Sénégal](http://www.lemonde.fr/senegal/), de l’autre côté du fleuve. Près de vingt après, Habibou et Dialou a voulu [rentrer](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/rentrer/) récupérer les terres familiales, la maison et ses bêtes. Il n’ont pas pu rester, chassé à nouveau par les Arabes. La France lui a accordé une protection de dix ans.

Sur les 127 dossiers examinés jeudi 17 septembre, seuls 13 demandeurs ont obtenu le statut de réfugiés et 14 la protection subsidiaire. Une petite centaine de personnes est désormais officiellement en situation irrégulière en France. Sans ressource.